

Séquestres

Organisation économique - Etudes de toutes les questions concernant la mise en valeur du Territoire - Agriculture - Forêts - Elevage - Minéralogie - Statistique et documentation s'y rapportant - Police sanitaire des animaux.

Commerce - Chambre de Commerce - Etablissements de crédit - Monnaies - Poids et mesures - Réglementation du travail - Expositions, foires, marchés et concours agricoles.

Service de navigation - Inspection maritime.

Régime de l'alcool, des produits opiacés et médicamenteux.

Documentation et statistiques douanières - Relation avec l'Agence économique de Paris - Voies de communication.

2. Bureau des finances et du matériel
Sans modification.

ARRÊTÉ No 438 fixant les attributions du Service des Travaux Publics

Le Gouverneur des Colonies,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Commissaire de la République,

Vu le décret du 23 Mars 1921 déterminant les attributions et les pouvoirs du Commissaire de la République au Togo

Vu l'arrêté du 11 Décembre 1925 accordant des suppléments de fonctions et des indemnités diverses aux fonctionnaires, employés et agents en service au Territoire du Togo placé sous le mandat de la France ainsi qu'au personnel militaire

Considérant que le Service des Travaux Publics prend de jour en jour une plus grande importance en raison des chantiers ouverts et à ouvrir tant au Chef-lieu que dans les Cercles ;

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. - Les attributions du Chef du Service des Travaux Publics sont fixées comme suit :

Placé sous l'autorité du Directeur des Voies de pénétration et des Travaux Publics il assure la surveillance générale des chantiers ouverts tant au Chef-lieu que dans les Cercles.

Il établit les projets, plans et devis des travaux à effectuer ; un compte - rendu mensuel sur l'état d'avancement est établi par ses soins et adressé au Commissaire de la République sous couvert du Directeur des Voies de pénétration et des Travaux Publics.

ART. 2. - Le présent arrêté sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera.

Lomé, le 11 Décembre 1925

BONNECARRÈRE

ERRATUM

au tableau N° 1 annexé à l'arrêté N° 32 du 26 Janvier 1925 accordant des suppléments de fonctions et des indemnités diverses aux fonctionnaires, employés et agents en service dans le Territoire du Togo placé sous le mandat de la France ainsi qu'au personnel militaire (J. O. du Territoire 1925 page 59).

Au lieu de

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

h) - Personnel militaire dans les cadres,

Lire **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

b) - Personnel militaire.

Approuvé en séance du Conseil d'Administration le 30 Novembre 1925

Le Commissaire de la République,
BONNECARRÈRE

PERSONNEL EUROPÉEN

Mutations — Affectations

Par décisions en date du :

17 Novembre 1925. M. ROBERT Adrien, Adjoint des Services Civils, est nommé Adjoint au Commandant de cercle de Klouto.

M. LAUQUE, Commis des Services Civils stagiaire, est nommé Agent Spécial du Cercle de Klouto et Secrétaire du Tribunal de Cercle en remplacement de M. ROBERT.

18 Novembre 1925. Les affectations suivantes sont prononcées pour le personnel débarqué ce jour du paquebot "Tonareg"

M. BLANC, Adjoint principal des Services Civils est affecté au Secrétariat Général (Bureau des Finances.)

M. GRAY, Commis de 2^{me} classe des Services Civils, est affecté au Commissariat de la République (Cabinet).

M. HÉRIVAUX, Médecin Aide-Major de 1^{re} classe est nommé Chef de la Subdivision Sanitaire de Sokodé.

M. TEROSIRT, Sergent-Major de la Section des Infirmiers Coloniaux, est mis à la disposition du Chef du Service de Santé.

23 Novembre. — M. PERSILLE Henri, instituteur de 4^{me} classe est chargé, à compter du 18 Novembre 1925, des fonctions de Directeur du Cours Complémentaire et de l'École Régionale de Lomé, en remplacement de M. LE THUAUT, titulaire d'un congé de convalescence.

23 Novembre. — M. CHARPENTIER Clément, Mécanicien contractuel en service à Lomé et M. KNILL Marcel, Conducteur agricole contractuel débarqué ce jour, sont mis à la disposition du Commandant de Cercle d'Atakpamé, M. CHARPENTIER étant affecté à Nuatja.

M. MALTERRE, Mécanicien contractuel, nouvellement agréé, débarqué ce jour, est affecté au garage et ateliers du Gouvernement.

M. BRASSARD, Radiotélégraphiste contractuel, nouvellement agréé, débarqué ce jour, est mis à la disposition du Chef du Service des Travaux Publics.

26 Novembre. M. JARDILLIER Adjoint des Services Civils, est nommé adjoint au Commandant de Cercle d'Atakpamé et Président du Tribunal de Subdivision, en remplacement de M. POISSON, rapatriable

M. GRAY, Commis des Services Civils, en service au Cabinet est chargé des fonctions de Chef du Bureau du Personnel en remplacement de M. JARDILLIER, affecté à Atakpamé.

3 Décembre 1925. M. JOURET, Administrateur-Adjoint de 1^{re} classe est nommé Commandant de Cercle d'Anécho en remplacement de M. BAUMARD, en instance de départ.